

Sépultures romaines à incinération à La Roche : CN 1205, 576 000/170 970 Alt. 725 m

Autor(en): **Auberson, Anne-Francine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht**

Band (Jahr): - **(1987-1988)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉPULTURES ROMAINES À INCINÉRATION À LA ROCHE

(CN 1205, 576 000 / 170 970 Alt. 725 m)

Anne-Francine Auberson

Situation

Établi au pied du versant ouest de la Berra et surplombant le cours de la Serbache, affluent de la Sarine, le plateau du Villaret (commune de La Roche) (fig. 1), où une gravière est actuellement en exploitation, présente la configuration idéale à une installation durable. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que les vestiges découverts à cet endroit et mentionnés dans les textes dès le siècle passé¹ révèlent une occupation ou tout au moins une fréquentation des lieux dès la plus haute antiquité².

Petit historique des fouilles

C'est en 1984 que les ouvriers de la gravière du Villaret ont dégagé sans le savoir l'une des deux tombes à incinération qui ont nécessité une intervention ponctuelle et rapide du Service archéologique³. Trois ans plus tard, en 1987, dans les mêmes circonstances, une petite fouille de sauvetage⁴ a dû être improvisée suite à la découverte fortuite d'une urne, repérée dans l'éboulement d'une partie du profil sud de la gravière⁵.

Les conditions précaires de la recherche ont malgré tout rendu possible un certain nombre d'observations concernant les six tombes à incinération découvertes à La Roche.

Les sépultures

La superficie de la nécropole demeure inconnue, aucune limite n'ayant pu être déterminée en raison d'une part de l'emprise importante de la gravière et d'autre part de la surface relativement restreinte du sondage (environ 140 m²) (fig. 2). En fait, le petit nombre de tombes dégagées témoigne de la présence du petit cimetière d'une villa non localisée ou de l'existence d'une plus grande nécropole, dont toutes traces auraient été effacées par l'exploitation de la gravière. Les deux alternatives sont plausibles.

L'état général des structures est plutôt médiocre. Les tombes étaient soit perturbées par les labours soit éprouvées par le développement de la gravière. Elles se présentent sous la forme de fosses simples aménagées en pleine terre, se différenciant par une coloration plus ou moins nette de la terre de remplissage. Malgré tout, aucune de celles-ci n'offre un

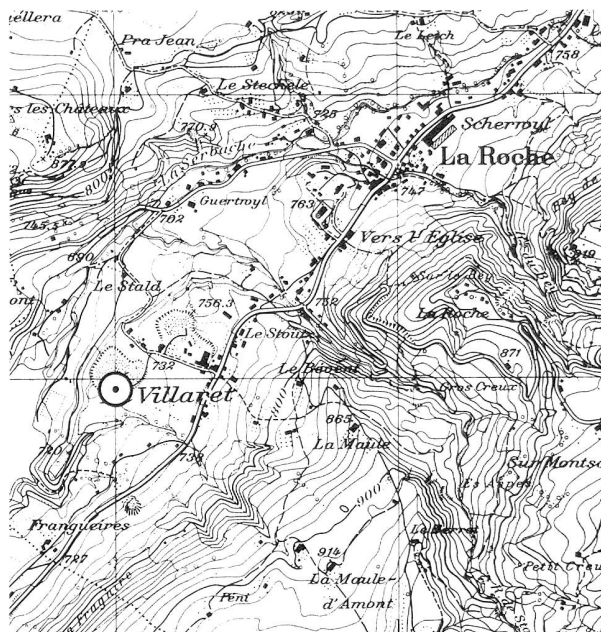


Fig. 1 Plan de situation (1:25 000)

état de conservation suffisant pour permettre de définir les dimensions et la forme de la tombe, en plan et en coupe. Il a néanmoins été possible de procéder à une classification des sépultures, qui a été effectuée sur la base de la typologie élaborée pour la nécropole du port d'Avenches⁶ (fig. 3). Nous avons ainsi dénombré un ou plusieurs exemples des trois variantes que compte le type II.

Type IIa: Sépulture à concentration d'ossements réunis dans une urne sans/avec restes du bûcher dans le contenant et/ou dans la fosse. (Tombe 3)

Type IIb: Sépulture à concentration d'ossements sans urne, sans (b1)/avec (b2) restes du bûcher dans la fosse. (Tombe 5)

Type IIc: Sépulture à ossements dispersés dans la fosse, sans (c1)/avec (c2) restes du bûcher. (Tombes 1, 2 (?), 6)

Les trois cas de ce type attestés à La Roche contiennent des déchets du bûcher mêlés aux os; il s'agit donc de la variante IIc2.

Le type de crémation I (bustum) attesté à Avenches étant inconnu à La Roche, nous pouvons supposer, dans l'état actuel de nos connaissances, que les

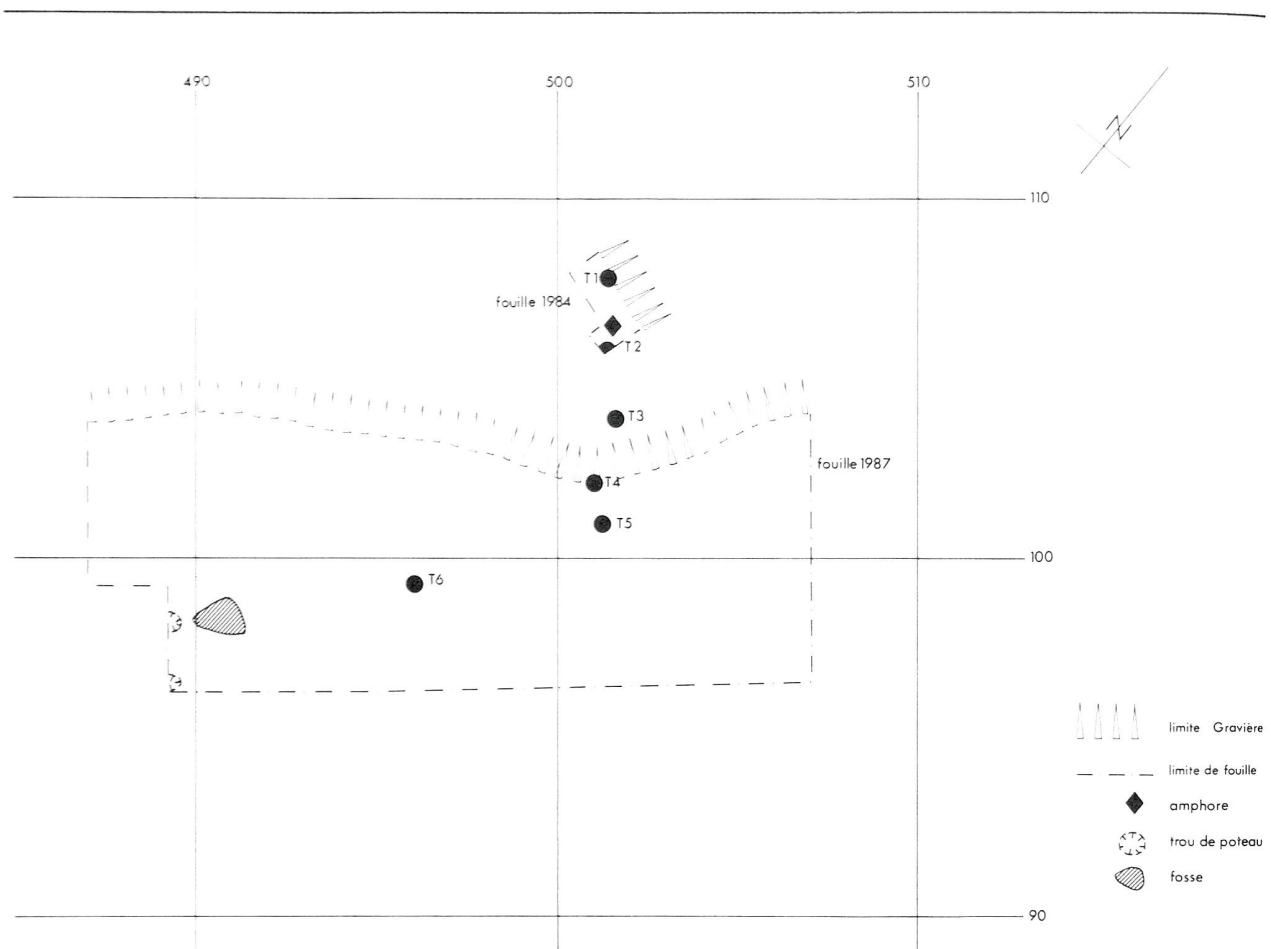


Fig. 2 Plan de situation des tombes et des structures (1:200)

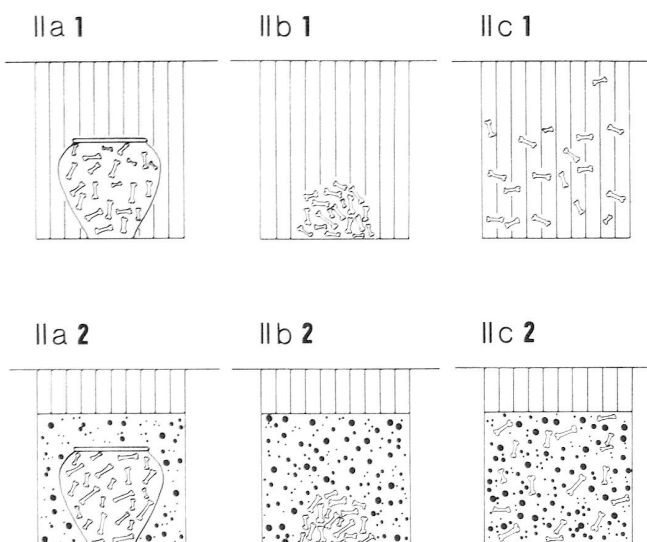


Fig. 3 Extrait de la typologie des tombes de la nécropole du port à Avenches

défunts ont été incinérés sur un bûcher commun (ustrinum), qui n'est d'ailleurs à ce jour pas encore localisé.

La seule urne funéraire découverte à La Roche est un gobelet du type Déchelette 72⁷ en céramique à revêtement argileux décoré à la barbotine d'un motif « floral répétitif stylisé » (fig. 6). Nous n'avons trouvé aucun décor semblable dans les ouvrages consultés! Est-ce à dire que nous sommes en présence d'un unicum? L'avenir nous renseignera.

Les offrandes

Les objets inventoriés à La Roche ont en grande partie subi la crémation et se composent essentiellement de vaisselle, en terre sigillée, en imitation de terre sigillée ou en céramique commune, telle que gobelets, petites coupes, pots et cruches d'une part, assiettes, bols et terrines d'autre part. Ces récipients témoignent des offrandes alimentaires (boisson et nourriture) faites au défunt et brûlées avec lui. Il s'agit donc d'offrandes primaires. La plus grande partie de cette céramique est très fragmen-

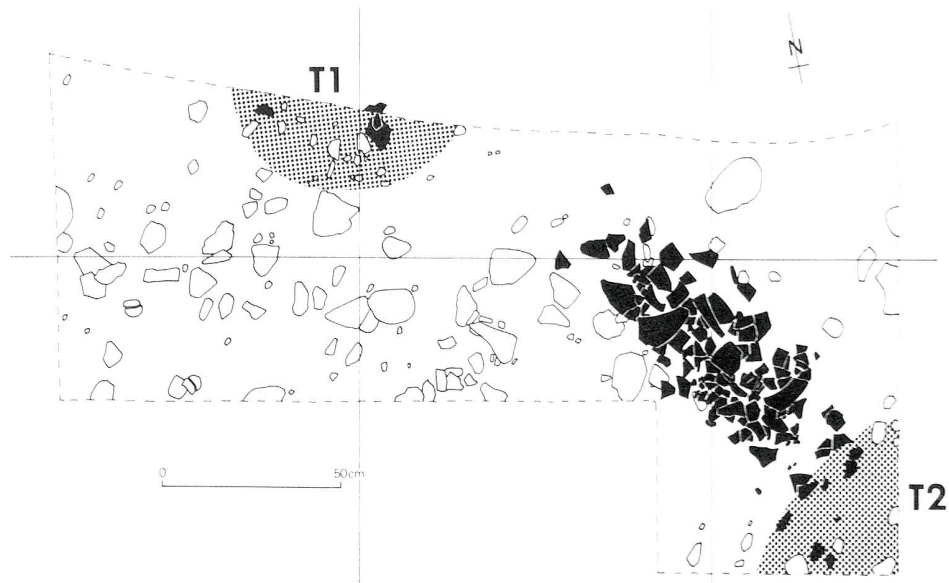
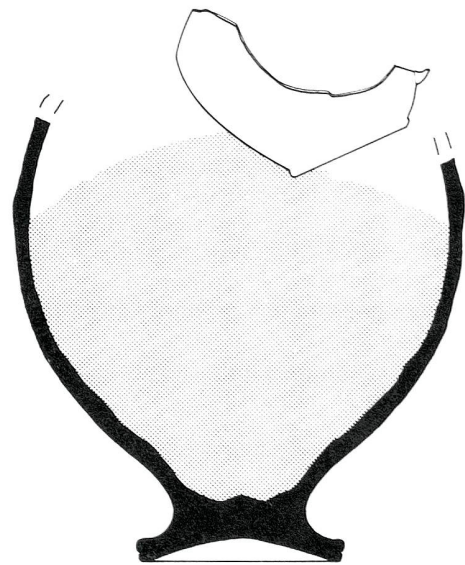
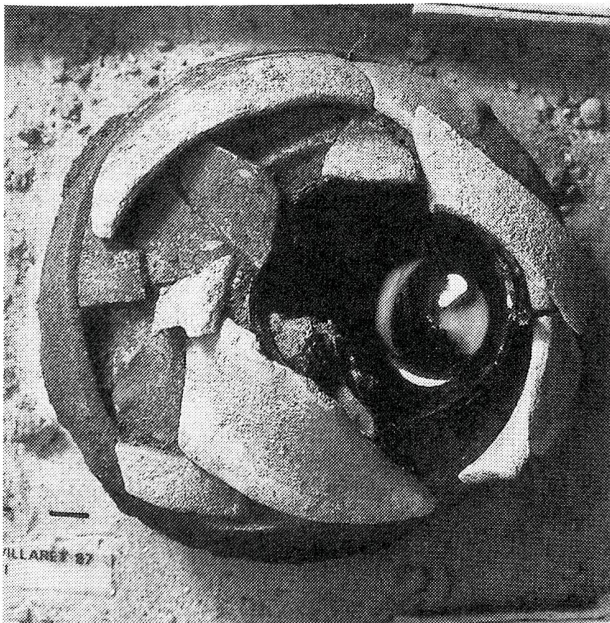


Fig. 4 Implantation des tombes 1 et 2 (1:20)

taire et révèle un prélèvement probablement partiel des offrandes sur l'ustrinum.

Les fragments non brûlés des sépultures du Villaret ne sont pas très nombreux et se répartissent uniformément sur la surface du sondage. La fragmentation de la céramique non brûlée peut s'expliquer de différentes façons. Tout d'abord, les récipients intacts devaient être rares à La Roche. Ensuite, si récipients entiers il y a eu, les multiples pertur-

bations occasionnées par l'exploitation de la gravière et par les travaux de l'agriculture ont certainement contribué à déplacer et consécutivement à détériorer ce matériel. D'autre part, il est prouvé que des fragments non brûlés peuvent se rapporter à des récipients placés sur le bûcher. Et enfin, la coutume voulait peut-être que dans la plupart des cas, on ne déposât que des fragments en lieu et place du récipient entier. Aussi, la présence, dans les tom-



os calcinés

Fig. 5 Tombe 3. Vue zénithale de l'urne avant prélèvement et position du gobelet dans l'urne (1:2)

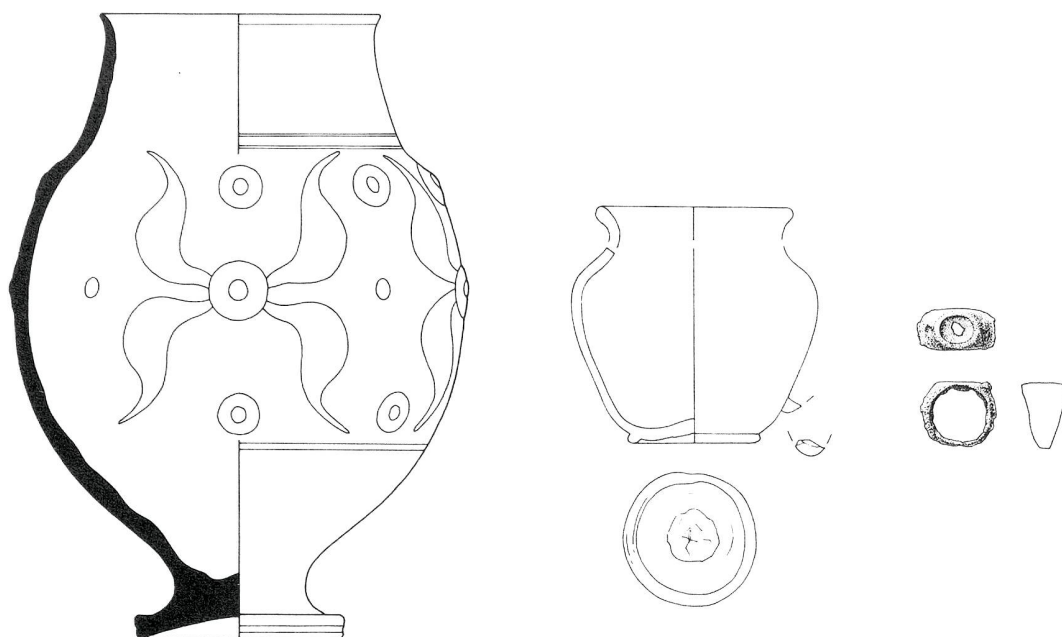


Fig. 6 Tombe 3. L'urne et son contenu (1:2)

bes, de céramique non brûlée n'atteste pas nécessairement l'existence de mobilier funéraire c'est-à-dire « d'offrandes déposées intactes et non brûlées dans la fosse »⁸.

Les nombreux fragments (environ 150), d'une amphore Dressel 20, qui font partie de cette catégorie d'offrandes non brûlées, s'étendaient sur une surface de 0,4 x 1,2 m à partir de la tombe 2 (fig. 4). Le lien entre la tombe et l'amphore est indéniable, mais leur interprétation l'un par rapport à l'autre reste problématique. Cette amphore, quoique peut-être mise en terre déjà brisée, devait-elle assumer un rôle protecteur ou s'agissait-il simplement d'une offrande (amphore à huile!) ? On sait que les amphores étaient des récipients que l'on récupérait à des usages multiples et variés. Nous pouvons donc aisément leur imputer une fonction funéraire, indéfinie dans le cas présent, et en rester au constat archéologique.

La cruche, la coupe Drag. 33 et le bol caréné Drack 21⁹ de la « tombe 4 » (fig. 9) présentent les profils caractéristiques de récipients destinés à contenir des offrandes alimentaires, que l'on trouve fréquemment dans les inventaires de tombe¹⁰. Ils sont entiers et appartiennent sans aucun doute à la catégorie des offrandes secondaires. Le doute subsiste quant à la définition de ces trois récipients. En l'absence d'ossements et de tous résidus carbonneux et cendreaux, il est plus que probable qu'il ne s'agit pas d'une tombe, mais plutôt d'une structure

en relation avec une autre sépulture (la tombe 5 ou une autre tombe effondrée dans le profil de la gravière).

Le verre, quant à lui, est très peu représenté à La Roche. Les quelques fragments inventoriés ont fondu sous l'action du feu et les formes originelles ne sont par conséquent plus identifiables.

Seul un petit gobelet ovoïde de couleur verte très foncée nous est parvenu, pour ainsi dire intact¹¹. Déposé avec soin au-dessus de l'incinération de la tombe 3, ce récipient, dont la partie supérieure, certainement coupée par la charrue, n'a pas été retrouvée, a peut-être fait office de bouchon. Mais cette hypothèse est peu convaincante, compte tenu de la rareté du gobelet et de la fragilité du verre. Ce gobelet (fig. 5 et 6) constitue vraisemblablement une partie du mobilier funéraire de la sépulture. La bague¹² (fig. 6), mêlée aux ossements calcinés, est le seul bijou attesté sur le site; elle se trouvait fort probablement au doigt du défunt lors de l'incinération.

La présence de terre cuite sur ce site de la Basse Gruyère est corroborée par un fragment de statuette en terre blanche de l'Allier du type de la déesse-mère assise allaitant ou non, un ou deux enfants (fig. 10)¹³. D'aucuns affirment que ces figurines étaient dressées autour de l'urne et que leur émergence avait pour but de signaler la sépulture à la surface du sol¹⁴. Toutefois, il est admis depuis fort longtemps que ces statuettes avaient une double

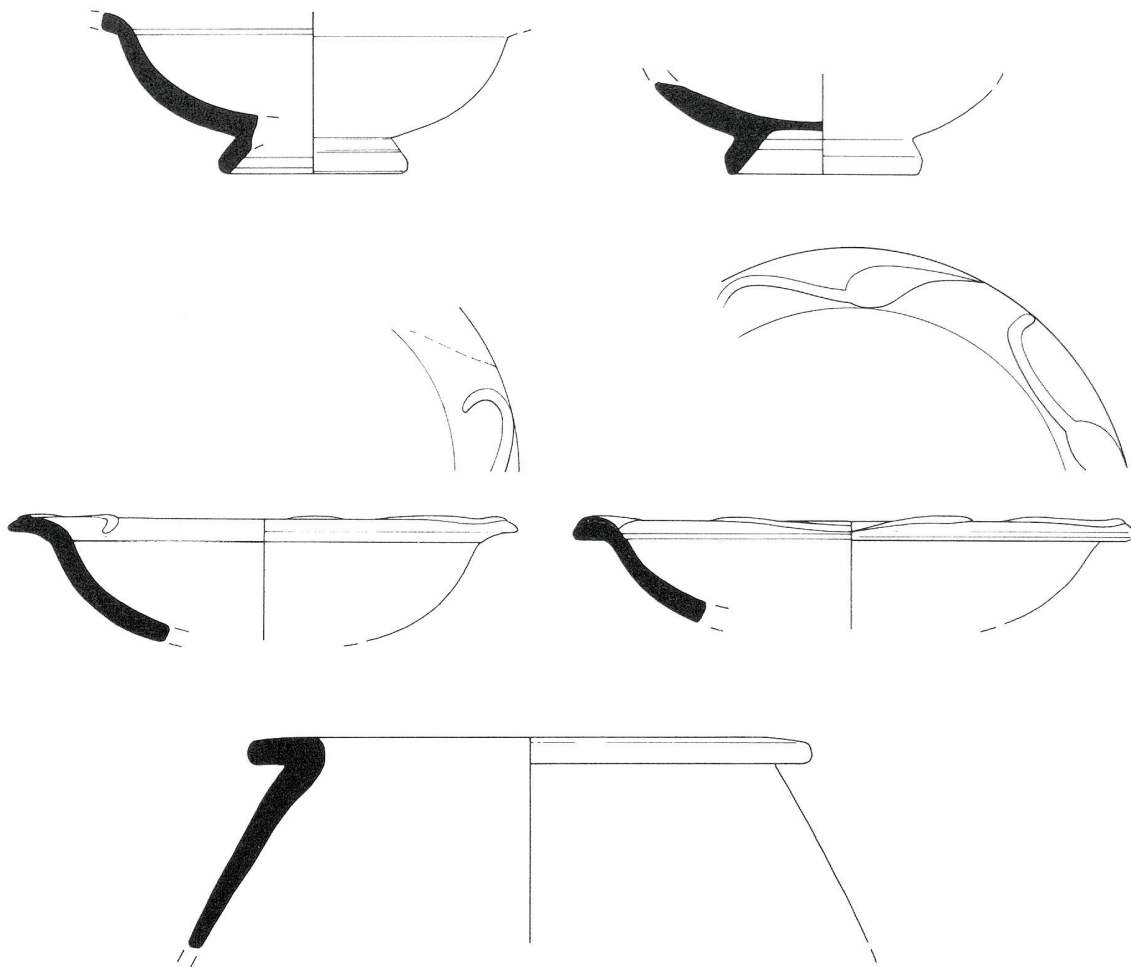


Fig. 7 Trouvailles isolées en relation avec la tombe 3 (1:2)

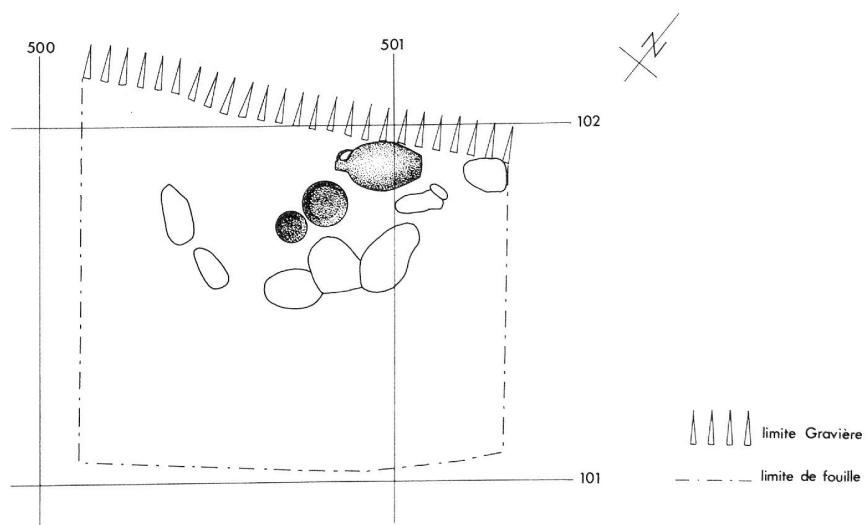


Fig. 8 Tombe 4 (?) (1:20)

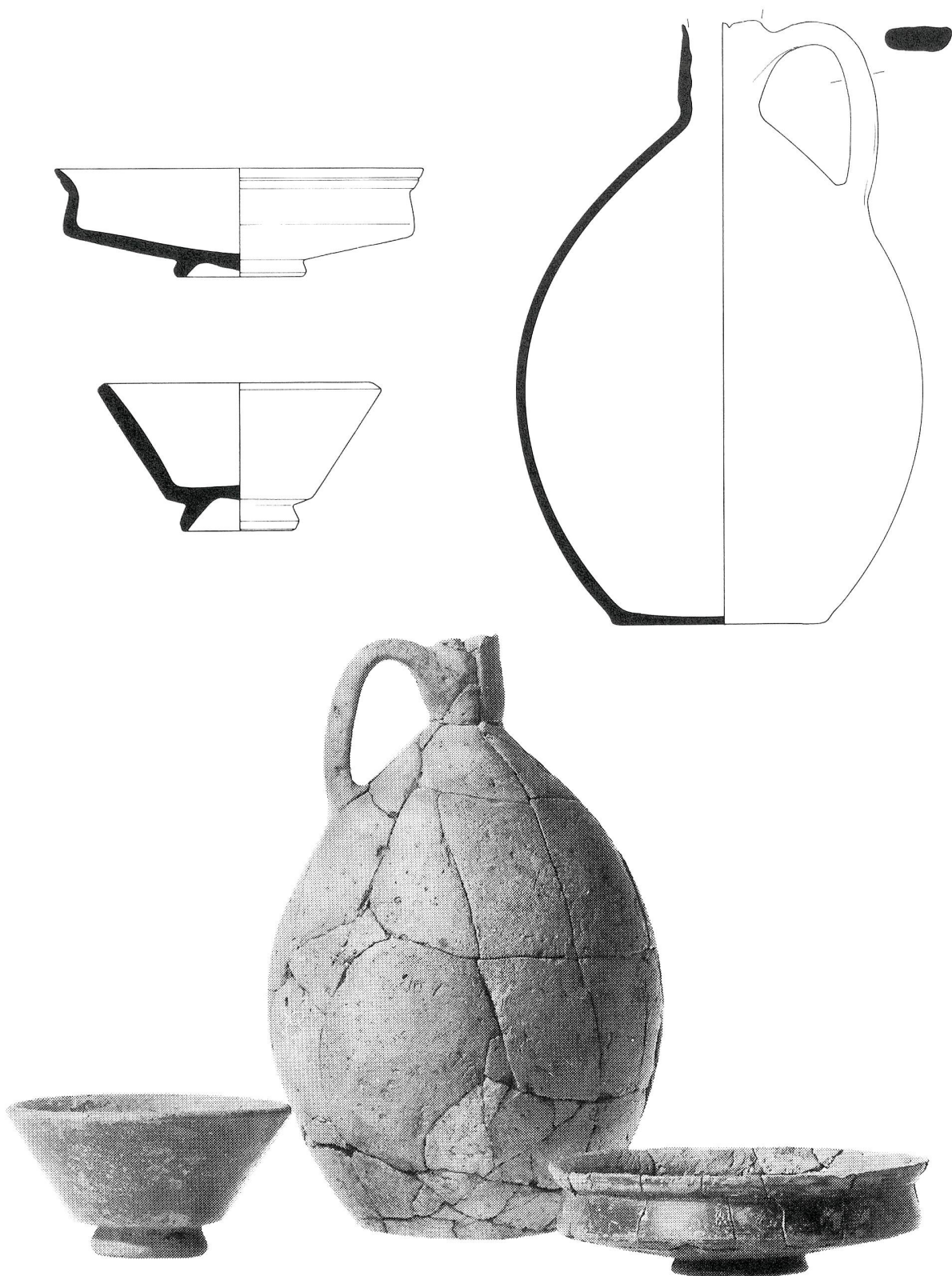


Fig. 9 Tombe 4 (?). Le matériel (1:2)

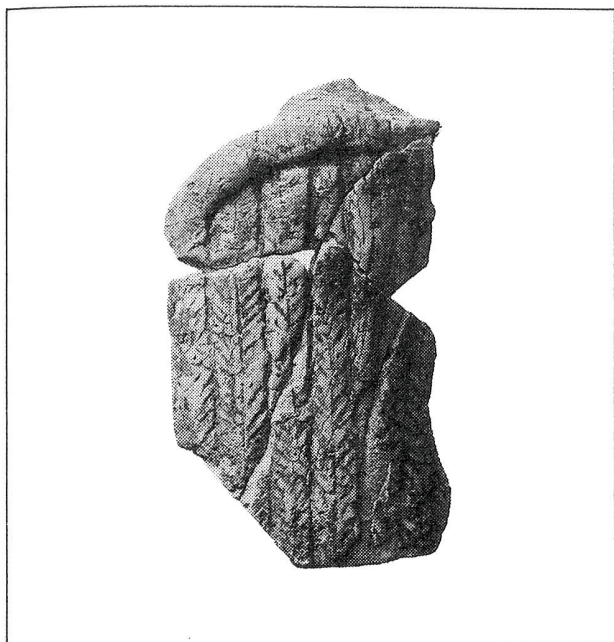


Fig. 10 Tombe 6. Statuette en terre cuite blanche (1:1)

fonction religieuse et profane et que parallèlement, elles assumaient plusieurs rôles dans la vie et dans l'au-delà¹⁵.

Le fragment de fauteuil en osier tressé attribué à l'inventaire de la tombe 6 pose évidemment le problème de son interprétation. Toutes les solutions sont possibles. Symbole de maternité et de prospérité, objet familier ou cultuel, cette déesse-mère n'en aura pas moins accompagné le défunt dans sa dernière demeure.

Les quelques clous trouvés dans les fosses de La Roche posent le même genre de difficultés d'interprétation. Ces clous de dimensions diverses (26 clous mesurant entre 1,5 et 8 cm) ne semblaient pas être disposés d'une manière particulière. Aussi il paraît plus raisonnable de renoncer à chercher une signification religieuse à leur présence dans les tombes; il conviendrait plutôt d'y voir les derniers vestiges de structures de bois disparues.

Les ossements

L'analyse des restes osseux de deux des six tombes du Villaret a été menée à bien par M. B. Kaufmann de l'«Anthropologisches Forschungsinstitut» à Bâle.

Les ossements de la tombe 3 présentaient un état de conservation suffisant pour permettre l'identification anthropologique: il s'agissait d'une personne adulte, probablement une femme d'une trentaine d'années. Recueillis dans la même urne, les cinq fragments d'os d'un oiseau constituent la seule

attestation d'une offrande primaire d'un animal faite au défunt.

L'examen des ossements de la tombe 5 a amené la conclusion que le défunt avait atteint l'âge adulte lorsqu'il a été incinéré. Dans les deux cas, M. Kaufmann a établi que les os ont brûlé à une température de 700°, température supérieure à celle généralement atteinte pour les incinérations dans les centres urbains de l'époque romaine.

Catalogue des sépultures

Tombe 1

La fosse de la tombe 1 (fig. 4) apparaît à environ 0,5 m de profondeur et se distingue par une coloration noirâtre de la terre; cette zone charbonneuse, dont une grande partie a été démolie par les pelles des machines de chantier, devait présenter un plan circulaire ou elliptique.

Sa partie supérieure a dû être perturbée par les labours, à une période où la gravière n'avait pas encore atteint son extension actuelle.

Le remplissage de la fosse, conservée sur une profondeur de 0,13 m, est constitué de rares fragments de céramique (aucune forme complète) et de quelques restes de bûcher funéraire tels que charbons et clous. Aucune urne n'est attestée, mais les divers fragments de céramique non brûlés, provenant probablement d'un pot en pâte claire, pourraient en être les témoins, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une offrande secondaire faite au défunt après l'incinération.

Quant aux ossements, rares et très fragmentés, ils ne se prêtaient guère à une analyse anthropologique concluante.

Cette sépulture est, selon toute vraisemblance, à classer dans le type Ilc2.

Inventaire

Inv. 84-5a	Bord Drag. 35/36, brûlé.
Inv. 84-5b	Bord Drag. 36, brûlé.
Inv. 84-14	Pied Drag. 36, brûlé.
Inv. 84-10	Pied TSI de forme indéterminée, non brûlé.
Inv. 84-12	2 panses de gobelets (ccpc), brûlées.
84-22	
Inv. 84-4	Panses de pot (ccpc), non brûlées.
84-24	
Inv. 84-17	Anse de cruche (ccpc), non brûlée.
Inv. 84-9	Panses de pot (s) (ccpc), brûlées.
84-13	
Inv. 84-16	7 fragments de verre de couleur verdâtre à bleu-vert, dont 1 fondu.
Inv. 84-11	5 clous:
	2 clous à tête plate ronde (3 cm)
	1 clou en T (3 cm)
	1 clou de soulier (1,5 cm).

Datation

Les formes céramiques dénombrées ne sont pas vraiment significatives en terme de chronologie et en l'absence de bords déterminants dans une technique autre que celle de la terre sigillée, seuls les fragments de Drag. 35/36 peuvent apporter quelque élément. Ce type de production s'inscrit en effet dans une fourchette chronologique délimitée entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle apr. J.-C.¹⁶. Ce qui nous autorise à situer la tombe 1 dans ce cadre-là, sans autre précision.

Tombe 2

Pour des raisons indépendantes de la volonté des fouilleurs, la tombe 2 (fig. 4), située dans l'angle sud-est de l'élargissement du sondage n'a pas été fouillée intégralement. Aussi, les renseignements qu'il a été possible d'en tirer demeurent lacunaires. Malgré tout, le journal de fouille nous informe d'une part que la fosse était nettement visible et d'autre part que les nombreux charbons et les quelques petits fragments d'os brûlés qu'elle contenait, étaient éparpillés. Le matériel, bien que rare et très fragmenté, était également dispersé. Cette sépulture semble être caractéristique du type IIc2! Mais la possibilité de l'existence d'une urne dans la partie non fouillée de la fosse reste plausible. La détermination typologique demeure donc hypothétique.

Cette sépulture offre encore la particularité de présenter une amphore presque entière, une Dressel 20, composée d'environ 150 fragments. La fonction de ce récipient est difficile à définir. Il peut s'agir d'une amphore réutilisée à but cultuel (rôle protecteur) ou simplement d'un récipient funéraire (offrande), sans autre signification religieuse particulière.

Inventaire

- Inv. 85– 59 Drag. 35/36, brûlé.
- Inv. 84–155 Bords Drag. 36, brûlés.
- Inv. 84– 61 Pied annulaire TS, brûlé.
- Inv. 84–157 Gobelet à bord éversé (ccpc), brûlé.
- Inv. 84– 60 Panse d'un gobelet à dépression, brûlée.
- Inv. 84–42a Panses de gobelet (ccpc), brûlées.
- Inv. 84–154 Panse (ccpc) indéterminée, brûlée.
- Inv. 84–158 Panse (ccpc) indéterminée, brûlée.
- Inv. 84–156 Panse d'un gros récipient (ccpc) indéterminé, brûlée.
- Inv. 84– 62 Fragment de verre de couleur bleue, rouge et blanche.
- Inv. 84–42b 1 clou à tête plate, ronde.
- Inv. – environ 150 fragments d'une amphore Dressel 20, non brûlés.

Datation

Comme pour la tombe 1, le type de matériel recueilli ici n'est pas déterminant. L'amphore Dressel 20 est

un type dont la diffusion perdure près de trois siècles (d'Auguste jusqu'au milieu du III^e siècle). Toutefois, nous pouvons rappeler que le Drag. 35/36 apparaît sous les Flaviens et que sa production se maintient jusqu'à la fin du II^e siècle¹⁷. De plus, nous savons que le gobelet à dépression ne se rencontre guère avant la fin du II^e siècle.

Il convient par conséquent de situer la tombe 2 plutôt vers la fin du II^e siècle.

Tombe 3

La tombe 3 a également subi les outrages des machines agricoles: la partie supérieure de l'urne a vraisemblablement été coupée par la charrue, et les fragments ont été légèrement décentrés par rapport au corps du vase.

La poursuite de l'exploitation de la gravière ne l'a pas épargnée non plus. L'urne a dû être prélevée sans attendre dans le profil d'une masse de terre effondrée dans la pente. Dans de telles conditions, nous comprenons aisément que ni les dimensions ni même la forme de la fosse n'ont pu être définies.

Quant à l'inventaire du matériel de la sépulture, il se limite à l'urne et à son contenu (fig. 6). Rien ne nous assure, en effet, que les fragments relativement nombreux, retrouvés dans la pente¹⁸ soient attribuables à cette tombe (fig. 7) (nous les faisons malgré tout figurer dans l'inventaire, ceci à titre indicatif). Ils sont peut-être les vestiges d'une ou de plusieurs autres incinérations emportées dans l'éboulement.

L'urne en céramique à revêtement argileux a donc été fouillée en laboratoire. Elle a livré, outre des ossements calcinés soigneusement triés, un petit gobelet ovoïde en verre opaque, à légers reflets verts presque noirs, d'un type très rare daté du III^e siècle apr. J.-C.¹⁹, qui lui-même contenait un fragment de verre, et une bague en fer, brûlée, sertie à l'origine d'une intaille, très probablement fondue lors de l'incinération et restée sur l'ustrinum.

Nous avons constaté l'absence de tous résidus charbonneux et cendres dans l'urne. De plus, leur présence ne peut être ni confirmée ni infirmée dans la fosse. Aussi la classification typologique de cette sépulture présente deux alternatives, les types IIa1 et IIa2.

Inventaire

- Inv. 87–4 Gobelet Déchelette 72 à panse ovoïde et à long col vertical, légèrement concave; petite lèvre ronde; base étalée en bourrelet, ornée d'une cannelure externe. Décor à la barbotine: frise de quatre éléments végétaux, plus ou moins identiques, limités par des rainures à la partie centrale de la panse. Le motif lui-même est constitué d'un

mamelon central duquel rayonnent quatre feuilles d'eau; chaque motif est encadré à gauche et à droite par trois pastilles de barbotine de tailles différentes ainsi que par une pastille au-dessus et au-dessous du mamelon central.

diam.o. 7,8 cm, diam.b. 5,6 cm, ht. 17,6 cm

Pâte beige orangé, fine et sableuse, non brûlée

Enduit: brun orangé, luisant, adhérent sur le pied et à l'intérieur du récipient brun-rouge à brun foncé, peu adhérent sur la panse.

Inv. 87-125 Gobelet à une anse, à panse ovoïde et à col cintré; petit pied annulaire; non brûlé. Verre de couleur verte très foncée, presque noire, diam.b. 3,8 cm.

Inv. 87-126 Bague en fer du type Guiraud 2d, brûlée; dimensions de l'incrustation ovale assez étroite: 9,5x8 mm.

Inv. 87-128 Fragment de verre, brûlé.

Inventaire des trouvailles isolées

Inv. 87-108 Bord Drag. 33, brûlé.

Inv. 87-105 Drag. 35, brûlé.

Inv. 87- 18 Bord Drag. 35, brûlé.

Inv. 87-106 Pied Drag. 35, non brûlé.

Inv. 87-103 Bords Drag. 36, non brûlés.

Inv. 87-104 Bords Drag. 36, brûlés.

Inv. 87-120 Marli de Drag. 36, brûlé.

Inv. 87-119 Pied annulaire TS, brûlé.

Inv. 87- 12 Panse de gobelet (cra); décor à la roulette linéaire, non brûlée.

Inv. 87- 16 Panse de gobelet (cra); décor de guillochis, brûlée.

Inv. 87-110 Bol à bord horizontal rainuré (ccpc), non brûlé.

Inv. 87-122 Terrine à bord épaissi rentrant (ccpc), non brûlée.

Inv. 87-112 Fond d'assiette (?) (ccpc), non brûlé.

Inv. 87-115 Panses de gobelet (ccpc), brûlées.

Inv. 87-107 Bords d'un pot à provisions, à bord horizontal aplati en surface (ccpc), brûlés.

Inv. 87-114 Panse d'un pot à épaule, soulignée d'une cannelure (ccpc), brûlée.

Inv. 87-109 Goulot de cruche du type «Bandrand» (ccpc), non brûlé.

Inv. 87-118 Fragment du passage col-panse d'une cruche indéterminée (ccpc), non brûlé.

Inv. 87-111 Fond de pot ou cruche (ccpc) non brûlé.

Inv. 87-113 Fond de pot (ccpg), brûlé.

Inv. 87-127 9 clous (4,5-8 cm):
5 clous à tête plate ronde
1 clou en T

3 clous à tête polygonale.

Analyse anthropologique

Poids des fragments: 233 g

Nombre de fragments: 350

- crâne: 40

- squelette: 310

Détermination: Individu adulte d'environ 30 ans, vraisemblablement une femme

Ossements d'animaux:

5 fragments d'os d'un oiseau plus petit qu'une poule, probablement de l'ordre des passereaux.

Datation

La présence de formes céramiques typiques d'une période donnée rend la datation aisée. L'urne en céramique à revêtement argileux trouve des parallèles à Avenches dès la fin du II^e siècle; de même, on rencontre cette forme à Niederbieber, site dont l'occupation se place entre 190 et 260 apr. J.-C²⁰. Le petit gobelet en verre appartient à une production tardive (III^e siècle), également attestée à Avenches²¹ alors que la bague illustre une ligne appréciée aux II^e et III^e siècles²².

L'incinération de la tombe 3 a donc été mise en terre entre l'extrême fin du II^e et le milieu du III^e siècle apr. J.-C.

Tombe 4 (?)

La «tombe 4» (fig. 8), ou du moins ce qu'il en reste, la moitié ayant malheureusement dévalé dans la gravière, se présente comme un ensemble très bien conservé de trois récipients (une cruche et deux petites coupes) archéologiquement complets. Aucun de ceux-ci n'a servi d'urne cinéraire: ils ne contiennent ni cendres, ni charbons, ni ossements calcinés. Aussi, il devient très difficile, vu l'état lacunaire des données, de déterminer s'il convient ou non de qualifier cette structure de «tombe». Dans l'affirmative, les chances d'une détermination typologique demeurent nulles, et dans le cas contraire, se pose la question de la fonction de cette structure.

Les trois récipients étaient groupés et délimités dans l'espace par un entourage de pierres. De plus, on ne distinguait aucune trace de cendre ou de charbons dans le remplissage de la fosse. Il pourrait donc s'agir d'une aire «aménagée» en relation avec le culte du mort²³, un endroit où l'on déposait en offrande, le repas rituel. Elle serait alors en étroite corrélation avec la tombe 5 ou une autre tombe disparue. La question reste ouverte.

Inventaire

Inv. 87-1 Coupe tronconique Drag. 33, non brûlée, GC ou GE²⁴
fc, diam.o. 9,4 cm, diam.b. 3,8 cm

- Pâte rouge-orange, fine, savonneuse
Enduit brun-rouge, plutôt mat, peu adhérent.
- Inv. 87-2 Bol caréné Drack 21 (cra), non brûlé²⁵
fc, diam.o. 12,8 cm, diam.b. 4,4 cm
Pâte brun orangé, fine, savonneuse
Enduit brun orangé, luisant, assez adhérent.
- Inv. 87-3 Cruche à col court, cylindrique, à panse ovoïde et du type à lèvres en forme de bandeau (mit Bandrand); anse en ruban²⁶
Pâte orange-brun, assez fine, savonneuse.

Datation

La coupe Drag. 33 offre le profil spécifique des productions plutôt tardives, fin II^e-III^e siècle, à la silhouette plus trapue et caractérisée par l'absence de rainures sur la panse. La cruche à lèvres en bandeau est sans conteste le type le plus en faveur au II^e siècle dans l'ouest de la Suisse²⁷. Quant à la production du bol caréné Drack 21, bien que moins abondante qu'au siècle précédent, elle perdure tout au long du II^e siècle²⁸.

Tous ces éléments nous permettent de dater cet ensemble de la fin du II^e siècle.

Tombe 5

La tombe 5 se distingue des autres par la pauvreté de sa structure et de son inventaire: en effet, ni les quelques fragments de charbons dispersés, ni la coloration de la terre de remplissage ne permettent de définir les limites de la fosse. De plus, les rares éléments de matériel, également éparpillés sur une surface d'environ 1 m² ne composent pas un inventaire très fiable. Ainsi, la sépulture à proprement parler ne contient qu'un petit dépôt d'ossements calcinés très fragmentaires, auxquels sont associés trois clous. Il faut donc compter cette tombe au nombre de celles du type IIb.

Inventaire

- Inv. 87-11 Fragments de TS non identifiables, non brûlés.
- Inv. 87-21 Bord Drag. 33, non brûlé.
- Inv. 87-80 Anse de cruche (ccpc), non brûlée.
- Inv. 87-73 3 clous à tête plate ronde (environ 6 cm).

Analyse anthropologique

Poids des fragments: 46 g
Nombre de fragments: 100
Détermination: Individu adulte

Datation

Indéterminée, mais probablement II^e siècle.

Tombe 6

Comme la précédente, la tombe 6 ne présente pas des conditions extraordinaires de conservation. Bien que la coloration du remplissage se différencie de celle du terrain d'implantation, les limites de la fosse ne sont pas vraiment perceptibles. Contrairement à la tombe 5, du type à concentration d'ossements, les restes d'os calcinés ainsi qu'un matériel peu abondant sont dispersés dans une zone carbonneuse d'environ 18 cm de diamètre.

Toutefois, l'inventaire de la sépulture est enrichi de matériel trouvé sur une superficie d'environ 15 m² entourant la tombe, matériel, dont l'attribution est hypothétique, mais pas exclue.

A l'instar de la tombe 2, cette tombe-ci peut également être considérée du type IIc2.

Inventaire

- Inv. 87-25 Divers fragments d'un récipient ouvert (ccpc), non brûlés.
- Inv. 87-14 Pot à bord épaissi en bourrelet éversé (ccpc), brûlé.
- Inv. 87-20 Fond de gobelet (ccpc), non brûlé.
- Inv. 87-23 Terrine à bord épaissi rentrant (ccpc), non brûlée.
- Inv. 87-15 Terrine à bord épaissi rentrant (ccpg), brûlée.
- Inv. 87-19 Fond de pot (ccpg), brûlé.
- Inv. 87-87 Panse d'amphore, non brûlée.
- Inv. 87-38 Fragment de tuile, brûlé.
- Inv. 87-17 Fragment de la partie supérieure du dossier d'un fauteuil en osier tressé, avec la naissance de la nuque d'un personnage assis (fig. 10). Terre blanche, dure, non brûlée.
Type déesse-mère assise²⁹.
Cette statuette est malheureusement beaucoup trop fragmentaire pour être datée. Il nous manque à cet effet un critère primordial: la coiffure³⁰. Mais si nous considérons les parallèles existant sur territoire suisse³¹, trouvés dans des contextes archéologiquement bien datés, nous constatons que le type de la déesse-mère apparaît dès le début du II^e siècle apr. J.-C., perdure tout le siècle, et même au-delà.
- Inv. 87-89 8 clous:
7 clous à tête plate ronde (6 cm)
1 clou à tête polygonale (4 cm).

Datation

II^e siècle (?)

Trouvailles antérieures à l'époque romaine

Il convient de signaler avant tout la trouvaille d'une

lamelle en quartzite noir à grain fin, à talon lisse, portant une retouche continue sur le bord droit et dont la partie distale manque ; elle date vraisemblablement de l'époque mésolithique.

L'agrandissement de la surface de fouille a mis au jour des structures (deux trous de poteaux et une fosse, fig. 2) ainsi que du matériel, céramique essentiellement, antérieurs à l'époque romaine.

Les deux trous de poteaux sont distants d'un peu plus d'un mètre l'un de l'autre et l'agencement des pierres de calage laisse supposer un diamètre de poteau de 30 cm environ. A quelque distance de là (0,5 m) se trouve une fosse aux dimensions relativement importantes (1,40 x 1,10 m), dont le fond est constitué de galets dispersés sur une couche d'argile parsemée de particules charbonneuses et dont le remplissage a livré plusieurs fragments de céramique protohistorique atypique à gros dégraissant, vestiges d'ailleurs prélevés pratiquement sur toute la surface du sondage.

L'inventaire se compose ainsi d'un seul fragment de céramique fine et d'une trentaine de tessons de céramique grossière. Bien que cette céramique soit parfaitement comparable quant à la pâte et au dégraissant à celle recueillie sur le même site, à quelque distance de là³², et à celle trouvée à Châtillon et datée du premier âge du Fer, nous préférons en l'absence de tout bord, fond ou décor caractéristique d'une période donnée, la qualifier de protohistorique, appellation générale s'il en est, mais à notre sens plus acceptable.

Conclusion

Cette brève analyse a ainsi permis de constater que la petite nécropole à incinération de La Roche a été en usage vraisemblablement de la fin du I^{er} au milieu du III^e siècle apr. J.-C. Néanmoins, l'absence de données stratigraphiques, le mauvais état de conservation des fosses ainsi que le petit nombre de tombes fouillées ont rendu difficile l'établissement de la chronologie proposée. De plus, parmi les types de matériel que l'on pouvait s'attendre à découvrir sur un tel site, tous ne sont pas représentés ; aussi, la datation de l'aménagement des sépultures nous a été fournie essentiellement par l'étude du matériel céramique.

Si l'on admet le fait que «chaque vicus, chaque villa avait un ou plusieurs «cimetières»³³, cette petite nécropole rurale, apparemment à l'écart de toute voie et de toute agglomération, doit d'une manière ou d'une autre s'associer à un habitat ou à des établissements à fonction agricole ou même artisanale. Où donc habitaient les personnes incinérées au Villaret ?

On peut penser à la villa de Mallamolière à Pont-la-Ville, située à moins d'un kilomètre de là. Mais malgré les exemples connus de nécropoles relativement éloignées de l'habitat correspondant, la dis-

tance séparant les deux sites semble excessive. De plus, la petite vallée de la Serbache ne constitue pas à proprement parler une voie d'accès facile, permettant de rejoindre un endroit à l'autre.

Quant à la condition sociale des défunts du Villaret, les éléments en notre possession qui inciteraient à la discussion étant en tous points insuffisants, nous nous abstenons de tout commentaire à ce sujet. Les deux campagnes de fouilles de la nécropole gallo-romaine de La Roche auront ainsi apporté leur contribution, modeste il est vrai, mais non négligeable, à l'histoire des pratiques funéraires de cette région du Plateau suisse durant près de deux siècles. Seules de nouvelles investigations sauront compléter les conclusions que nous avons pu exposer.

Notes

- 1 G. de Bonstetten, Carte archéologique du canton de Fribourg, Genève/Bâle/Lyon, 1878 pp. 12–13.
- 2 Reichlen, Gruyère illustrée, III^e livr. 1892 pp. 21 s. Reichlen, IAS p. 79.
- 3 Peissard, CAF pp. 62–63.
- 4 Outre une présence romaine confirmée par les récentes découvertes, des vestiges de l'âge du Bronze sont attestés (cf. AF, ChA 1984 p. 26.), ainsi qu'une occupation à l'époque de Hallstatt voir supra pp. 94–101.
- 5 L'inventeur S. Menoud est également l'auteur du rapport paru dans AF, ChA 1984 pp. 48–50.
- 6 Cette petite fouille a duré du 3 au 21 août 1987. Direction générale : H. Schwab, direction locale : G. Bourgarel, participants : R. Broccolo, O. Sulzer et deux ouvriers de l'entreprise des Routes Modernes S.A.
- 7 S. Menoud s'est chargé du prélèvement, des relevés ainsi que de la fouille de l'urne.
- 8 Castella, nécropole pp. 22–25.
- 9 Tombe 3. Inv. 87–4.
- 10 Castella, nécropole p. 26.
- 11 Tombe 4 (?). Inv. 87–1/87–2/87–3.
- 12 Paunier, Genève p. 285 ; Castella, nécropole p. 30.
- 13 Tombe 3. Inv. 87–125.
- 14 Tombe 3. Inv. 87–126.
- 15 Tombe 6. Inv. 87–17.
- 16 Coulon, Les Gallo-romains p. 240.
- 17 E. Pottier et A. Blanchet cités dans Rouvier-Jeanlin, figurines M.A.N. p. 27.
- 18 Castella, nécropole p. 36.
- 19 Kaenel, Aventicum I p. 19.
- 20 Parmi ceux-ci, se trouvaient quelques fragments de l'urne.
- 21 Détermination et datation de F. Bonnet.
- 22 Kaenel, Aventicum I pl. II, 19 : dès fin du II^e siècle. Gose, Gefässtypen 162 : fin II^e- début III^e siècle.
- 23 Ölmann, Niederbieber 24b : 190–260 après J.-C.
- 24 Communication orale de F. Bonnet ; ce petit gobelet est d'autre part assimilable au groupe du gobelet de Cologne tardif : cf. F. Fremersdorf, Figürlich geschliffene Gläser einer Kölner Werkstatt des 3. Jh. : Taf. 15,1 (Inv. Nr. 763) Römisch-Germanische Forschungen Band 19, Berlin, 1951.
- 25 Guiraud, Intaille p. 79.
- 26 Paunier, Croyances p. 132.
- 27 Vers la fin du II^e siècle, les rainures disparaissent, le pied devient plus court et la forme générale plus trapue cf. Oswald & Pryce, introduction p. 190 et Vanderhoeven, TS pl. 20 : fin II^e-III^e siècle.
- 28 Castella, nécropole pl. XVI, 145–147 : II^e siècle.
- 29 Roth-Rubi, Krüge nos 61–67 : II^e siècle.
- 30 Roth-Rubi, Krüge p. 34.
- 31 Paunier, Genève pp. 216–217.

- ²⁹ Pour les différents types de déesses-mères et de groupes voir Rouvier-Jeanlin, figurines M.A.N. p. 156.
- ³⁰ Rouvier-Jeanlin, figurines M.A.N. p. 27.
- ³¹ von Gonzenbach, Terracotten
p. 18: Augst n° 23: 150–200 après J.-C.
Augst n° 24: II^e siècle
p. 24: Avenches n° 11: dès le II^e siècle
Avenches n° 12: dès fin II^e siècle
- ³² voir supra p. 100.
- ³³ Paunier, Genève p. 285.

Abréviations

AF, ChA	Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique, Fribourg.
BJ	Bonner Jahrbücher, Bonn.
CAF	Carte archéologique du canton de Fribourg.
CAR	Cahier d'archéologie romande. Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.
IAS	Indicateur d'antiquités suisses. Publication du Musée national suisse, Zürich.
RCRF	Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta, Augst.
SSPA	Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.
ccpc	céramique commune à pâte claire.
ccpg	céramique commune à pâte grise.
cra	céramique à revêtement argileux.
diam.b.	diamètre de base.
diam.o.	diamètre d'ouverture.
fc	forme complète.
ht.	hauteur.

Abréviations bibliographiques

CASTELLA, nécropole: D. Castella, La nécropole du port d'Avenches. Avenicum IV, CAR 41, Avenches, 1988.

COULON, Les Gallo-Romains: G. Coulon, Les Gallo-Romains. Au

carrefour de deux civilisations. Paris, 1985.

GUIRAUD, Intailles: H. Guiraud, Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (Territoire français). 48^e supplément à Gallia, CNRS, Paris, 1988.

GONZENBACH von, Terracotten: V. von Gonzenbach, Die römischen Terracotten in der Schweiz. Band B: Katalog und Tafeln, Bern, 1986.

GOSE, Gefässtypen: E. Gose, Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland. Beihefte der BJ, 1, Köln, 1950 (3. Auflage 1976).

KAENEL, Avenicum I: G. Kaenel, Céramiques gallo-romaines décorées: production locale des II^e et III^e siècles. Avenicum I, CAR I, Avenches, 1974.

OELMANN, Niederbieber: F. Ölmann, Die Keramik des Kastells Niederbieber. Materialien zur römisch-germanischen Keramik. Frankfurt a. M., 1914. (2^e éd. Bonn, 1968).

OSWALD & PRYCE, introduction: F. Oswald and T.D. Pryce, An introduction to the study of terra sigillata. London, 1920.

PAUNIER, Croyances: D. Paunier, Croyances et rites funéraires à l'époque romaine dans Sépultures, lieux de culte et croyances. Résumé du 5^e cours de la SSPA, Bâle, 1988.

PAUNIER, Genève: D. Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde (I^{er} siècle av. J.-C.-V^e siècle apr. J.-C.). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4. 9, Genève/Paris, 1981.

PEISSARD, CAF: N. Peissard, Carte archéologique du canton de Fribourg. Fribourg, 1941.

REICHLEN, IAS: F. Reichlen, Découvertes archéologique dans le canton de Fribourg. IAS, 1898 pp. 79–81.

ROTH-RUBI, Krüge: K. Roth-Rubi, Untersuchungen an den Krügen von Avenches. RCRF Acta Suppl. 3, Augst/Kaiseraugst, 1979.

ROUVIER-JEANLIN, figurines M.A.N.: M. Rouvier-Jeanlin, Les figurines gallo-romaines en terre-cuite au Musée des Antiquités Nationales. 24^e supplément à Gallia, CNRS, Paris, 1972.

VANDERHOEVEN, TS: M. Vanderhoeven, La terre sigillée. C.I.A.L. I (Cahiers de l'Institut archéologique liégeois), Liège, 1984.